

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021

1<sup>er</sup> mars 2021

Par visioconférence Zoom

**Présents :** 42 sociétaires, dont 9 collectifs (3 voix chacun)

**Excusés :** 11 sociétaires

### Ordre du jour :

1. Le mot du Président
2. Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire 2020
3. Approbation du rapport d'activités 2020
4. Proposition et acceptation des nouveaux membres
5. Présentation des comptes 2020 et présentation du rapport des réviseurs
6. Décharge de l'exercice 2020 au Comité et aux réviseurs
7. Election complémentaire de membres du Comité, des Vice-Présidents et du Trésorier
8. Election des réviseurs aux comptes
9. Présentation et approbation du budget 2021
10. Evolution du FFA
11. Discussion concernant la FSFE
12. Divers

**PV :** Lory Favre, secrétaire de l'Arfor

---

La séance est ouverte à 18h32 par François Aubert, Président.

François Aubert souhaite la bienvenue et rappelle l'ordre du jour, il explique le déroulement de la séance et le mode de fonctionnement par Zoom notamment concernant les votes.

Afin de valider la compilation des votes pour les points qui y seront soumis, un scrutateur est élu, il s'agira d'Éric Basler.

François Aubert demande si des membres souhaitent ajouter des points à l'ordre du jour ?

Aucune demande d'ajout n'est faite par l'assemblée.

François Aubert indique l'ajout d'un point « Evolution du FFA » qui sera présenté par Daniel Carron, avec une éventuelle FAQ. Celui-ci sera traité en amont de la discussion FSFE.

L'ordre du jour tel que proposé est approuvé par l'ensemble de l'assemblée.



## **1. Le mot du Président :**

François Aubert souhaite la bienvenue à tous.

Il indique que ce qui a fait plaisir au comité durant 2020 est de voir la fidélité des membres. Malgré la situation compliquée que nous avons tous connu, l'ARFOR a fini 2020 avec plus de membres qu'elle ne l'a commencée.

Le Comité remercie les membres pour leur soutien et leur fidélité.

François Aubert indique que durant 2020 des partenariats avec HR Valais, HR Genève ainsi que SR Coach ont été développés. Que l'ARFOR est devenue membre de la FSEA, car oui elle ne l'était pas...

Suite aux nombreux changements qui sont intervenus au sein du Comité, François Aubert remercie Sandra Bissig, Jean-David Monribot, Jean-Pierre Besse, Thierry Dumont, Olivier Poletti et Martin Déglon pour le travail accompli durant leurs années passées au sein du Comité.

François Aubert rappelle que notre association vit grâce aux apports de ses membres. Il se réjouit de pouvoir partager un verre, en vrai, avec tous. Il indique qu'il est prévu et budgété pour 2021 une fête de printemps ou de l'été.

## **2. Approbation du PV de l'Assemblée générale ordinaire 2020 :**

Le PV est disponible sur le site internet de l'Arfor sous l'onglet Association.

Par votation le PV est approuvé à l'unanimité.

## **3. Approbation du rapport d'activités 2020 :**

Chaque responsable de commission donne quelques informations sur les activités et changements qui ont eu lieu en 2020.

Les détails sont disponibles dans le rapport d'activités complet qui peut être consulté sur le site internet de l'Arfor sous l'onglet Association.

François Aubert remercie chacune des commissions pour leur engagement et leur travail durant cette année.

François Aubert donne la parole aux membres qui souhaitent s'exprimer. Il n'y a ni questions ni commentaire de l'assemblée.

Par votation le rapport d'activités 2020 est approuvé à l'unanimité.

## **4. Proposition et acceptation des nouveaux membres :**

François Aubert indique que l'ARFOR a eu plus de nouveaux membres sur 2020 que de démissions.

Nous avons le plaisir d'accueillir 24 nouveaux membres.

Simon Franzen, membre collectif CVPC, ainsi que Samir Chercher, membre collectif Cursus Formation, qui participent à cette assemblée présentent brièvement leur institut respectif.

La liste des nouveaux membres est affichée pour validation par les membres présents.

Par votation, l'adhésion des nouveaux membres est acceptée à l'unanimité.

## **5. Présentation des comptes 2020 et présentation du rapport des réviseurs :**

François Aubert cède la parole à Vincent Favre qui présente et commente les comptes 2020, composés du bilan et du compte d'exploitation comparé 2019-2020, totalisant une perte de CHF 5'884.95. François Aubert indique que Vincent Favre a fourni un travail considérable dans la reprise et la modernisation de la gestion des finances de l'ARFOR. Il l'en remercie. François Aubert demande s'il y a des questions sur comptes 2020 ? Aucune question n'est formulée.

La présentation des comptes étant terminée, François Aubert invite les réviseurs des comptes, Alexandra Benson et Cédric Magnin à faire la lecture de leur rapport. Cédric Magnin fait lecture du rapport. Les comptes sont tenus dans les règles de l'art. Le bilan et le compte d'exploitation concordent, la comptabilité et les différents comptes concordent et sont conformes à la loi.

Par votation, les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité.

## **6. Décharge de l'exercice 2020 au Comité et aux réviseurs**

La décharge du Comité et des réviseurs est approuvée à l'unanimité.

## **7. Election complémentaire de membres du Comité, des Vice-Présidents et du Trésorier:**

François Aubert indique que suite aux différents départs nous proposons trois nouveaux membres pour compléter le Comité. Il s'agit d'Isabelle Mayor, Gabriela Leone et Vincent Favre, qui se présentent brièvement à l'assemblée.

Par votation la proposition est approuvée à l'unanimité.

Et également soumis au vote l'élection de Manila Marra et Blaise Neyroud en qualité de vice-présidents. La proposition est approuvée à l'unanimité.

La composition de Comité validée est la suivante :

François Aubert, Président

Manila Marra, Vice-Présidente et Responsable de la Commission Arformation

Blaise Neyroud, Vice-Président et Responsable membres et Transfert

Vincent Favre, Trésorier

Magali Reymond, Responsable Commission R&D

Isabelle Mayor, Coordinatrice de la communication ARFOR

Gabriela Leone, Membre du Comité

François Aubert remercie les membres pour leur confiance.

## **8. Élection des réviseurs aux comptes :**

François Aubert informe que Vincent étant devenu membre du Comité, il ne peut plus être réviseur. Maria-Pia Vullyamoz se présente avec plaisir comme suppléante.

Par votations, l'élection d'Alexandra Benson et Cédric Magnin en qualité de réviseurs est approuvée à l'unanimité et l'élection de Maria-Pia Vullyamoz en qualité de suppléante est approuvée à l'unanimité.

## 9. Présentation et approbation du budget 2021

François Aubert indique que les grands buts pour 2021 sont, finalisation du projet digital, gouvernance et structure, communication interne et externe, convivialité au sein du Comité et des commissions et positionnement stratégique de l'ARFOR.

François Aubert cède la parole à Vincent Favre qui présente et commente le budget 2021. Le budget 2021 présenté est presque à l'équilibre avec un résultat négatif attendu de CHF 90.-.

François Aubert remercie Vincent Favre pour la présentation et les explications. La parole est donnée aux membres souhaitant s'exprimer.

Alexandra Benson propose la vente des titres, ils n'ont pas d'utilité et nous obligent à avoir un compte à la BCN pour leur gestion.

François Aubert indique qu'une discussion a eu lieu au sein du Comité et que la conclusion a été que cela nous faisait une réserve au cas où.

Vincent Favre pense que rien n'est immuable. L'on peut constater que sur les dernières années l'évolution/dévolution des titres est moindre. Il indique également que les frais de gestion du compte BCN sont compensés par le gain des titres. Au vu de sa reprise des finances courant 2020, il n'était pour lui pas le moment, fin 2020, de décider du sort de ces titres. Ce point sera repris lors d'une discussion de fond avec le nouveau Comité élu.

L'assemblée n'ayant pas d'autre commentaire ou question, François Aubert soumet le budget 2021 au vote.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

## 10. Evolution du FFA

François Aubert donne la parole à Daniel Carron, qui nous présente brièvement les modifications et évolutions à venir pour le FFA.

Au terme de sa présentation, Daniel Carron donne son accord pour la transmission de son document Powerpoint aux membres présents à l'assemblée.

François Aubert remercie Daniel Carron pour sa présentation et ses explications.

## 10. Discussion concernant la FSFE

François Aubert expose la situation en lien avec FSFE, il indique qu'elle a été co-crée par l'ARFOR et que son soutien figure dans nos statuts. Au vu du coût important que cela représente, le Comité s'est posé la question « Restons nous à la FSFE ? ». L'ARFOR a actuellement deux faitières qui sont la FSEA et la FSFE.

Le Comité pense qu'il est souhaitable de rester au sein de la FSFE mais devons nous encore nous positionner comme soutien.

François Aubert demande l'avis des membres présents.

Des échanges ont lieu sur le sujet, notamment concernant l'historique de la FSFE, l'implication de l'ARFOR et la survie de la FSFE sans le soutien financier (cotisation annuelle) de l'ARFOR.



François Aubert indique que le commentaire et la proposition faits, dans le Chat, par Corinne Martino, soit « Quelle est l'utilité et quels sont les bénéfices pour l'ARFOR ? Je propose que le comité fasse une réflexion et nous donne un éclairage pour une décision avisée » sont très pertinents.

François Aubert remercie les membres pour leurs feedbacks, ce point sera repris au Comité, et retour leur sera fait.

### **13. Divers**

François Aubert indique que sur LinkedIn nous avons un groupe ARFOR avec environ 1'600 membres. Le Comité propose de faire une offre spéciale avec une cotisation proratisée (75%) en cas de demande d'adhésion comme membre ARFOR avant mi-avril. Les critères d'adhésion resteraient inchangés.

François Aubert met la décision au vote de l'assemblée.

Globalement les membres trouvent la démarche intéressante mais pensent que nous pourrions faire plus attractif/agressif au niveau du prix. Si l'objectif est d'attirer de nouveaux membres, nous devons nous en donner les moyens.

Des échanges ont lieu sur le sujet.

En conclusion, la proposition est faite d'accorder un rabais de 50% (arrondi à CHF 100.-) pour toute nouvelle adhésion conclue entre le 15 mars et le 15 avril 2021.

François Aubert soumet cette proposition au vote de l'assemblée. La proposition est acceptée à l'unanimité.

François Aubert demande si quelqu'un souhaite ajouté un divers ?

N'ayant pas d'autres divers, François Aubert remercie chacun pour sa participation et pour la confiance accordée.

François Aubert clôture la séance à 20h30.

Pour le Comité

François Aubert  
Président

Manila Marra  
Vice-Présidente